**« V.I.E. Pays de la Loire »**

**Dossier de candidature**

**RAISON SOCIALE DE L’ENTREPRISE CANDIDATE :**

**SIRET :**

**ADRESSE :**

**NOM DU RESPONSABLE :**

**PERSONNE A CONTACTER POUR LE SUIVI DU DOSSIER :**

**N° DE TELEPHONE :**

**E-MAIL :**

**PAYS D’AFFECTATION DU VIE :**

**DATE PREVISIONNELLE DEBUT DE MISSION :**

**NOM DU CONSEILLER INTERNATIONAL :**

***Merci de remplir aussi précisément que possible ce dossier. Votre argumentation est indispensable à son étude.***

******

**PREAMBULE :**

L’action internationale de la Région vise à développer l’emploi industriel et agricole en Pays de la Loire. Elle déploie à ce titre des moyens afin d’accroitre le nombre d’entreprises exportatrices et d’ancrer durablement l’export dans la stratégie de développement des entreprises ligériennes en mettant en place les conditions qui permettent leur présence pérenne à l’international.

Dans le cadre d’une stratégie claire et structurée de développement à l’international, les entreprises qui souhaitent accélérer sur une zone particulière doivent être encouragées à réaliser toutes études ou à avoir recours aux services de conseil nécessaires pour la conquête de ces nouveaux marchés (lancement d’un produit nouveau ou d’un produit existant sur un nouveau marché).

Le Volontariat International en Entreprise (VIE), instauré par la loi du 14 mars 2000, est un dispositif national qui permet aux entreprises de droit français de confier à un jeune, homme ou femme, âgé de 18 à 28 ans, une mission professionnelle à l’étranger sous la forme d’une prestation externalisée pouvant aller jusqu’à 24 mois.

A cet effet, Business France - l’Agence française pour le développement international des entreprises - gère cette formule pour le compte de l’Etat et est l’employeur des jeunes volontaires internationaux qui sont affectés auprès des entreprises d’accueil pour la réalisation de missions.

Souhaitant soutenir cette dynamique et au regard des effets positifs sur le développement de l’activité export, sur l’insertion professionnelle des jeunes diplômés et la fidélisation des talents pour les entreprises bénéficiaires, la Région des Pays de la Loire apporte un soutien financier aux entreprises régionales ayant recours au service de Volontaires Internationaux en Entreprise (VIE).

Dans ce cadre, la Région des Pays de la Loire peut prendre en charge 50% des indemnités des volontaires internationaux en entreprise (aide plafonnée à un montant maximum de 30 000 €) qui mènent des missions à vocation commerciale ou d’appui technique avant-vente qui contribuent au lancement d’un nouveau produit ou d’un produit existant sur un nouveau marché. Le soutien régional porte sur douze mois.

*Le financement régional au titre du dispositif VIE Pays de la Loire relève du règlement de minimis. Dans ce cadre, l’entreprise candidate devra attester via le formulaire disponible en fin de dossier de la totalité des aides déjà octroyées dans ce cadre sur les 36 mois précédant la présente demande d’aide.*

*Plus d’information sur le règlement de minimis ici :* [*https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/aides-d-etat/les-aides-de-minimis*](https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/aides-d-etat/les-aides-de-minimis)

**Comment candidater**

**au dispositif « V.I.E. Pays de la Loire » ?**

**Avant de candidater les entreprises sont invitées à consulter le** [**règlement d’intervention**](https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/volontariat-international-en-entreprise-vie-pays-de-la-loire?sous_thematique=169) **du dispositif accessible sur le site de la Région des Pays de la Loire.**

**Nous vous invitons à vous rapprocher de de votre conseiller Team France Export pour vous accompagner dans la formalisation de votre projet.**

► La demande de financement au titre du dispositif V.I.E Pays de la Loire comporte :

* Le présent formulaire portant sur votre entreprise et votre projet VIE,
* Le formulaire de déclaration des aides perçues ou à percevoir au titre du règlement européen de minimis qui se trouve à la fin du présent document,
* Le CV du candidat pressenti, si candidat identifié
* Copie de l’agrément de l’entreprise par Business France
* Copie de la demande d’affectation du volontaire
* Devis Business France mentionnant le montant prévisionnel des indemnités V.I.E
* Copie des liasses fiscales des 3 derniers exercices fiscaux disponibles (feuillets n°2050 à 2053, n°2058-C, 2059-E, 2059-F et 2059-G)
* Le cas échéant, copie du certificat d’enregistrement par l’INPI ou EUIPO ou l’OEB d’un brevet, dessin ou modèle
* Un RIB
* Le cas échéant, pour les regroupements d’entreprises (hors appartenance à un groupe), un document attestant de l’effectif de l’ensemble de ses membres.

Si votre entreprise appartient à un groupe les pièces suivantes doivent également être présentes au dossier

* Les comptes consolidés à l’échelle du groupe
* Le schéma capitalistique du groupe (avec % de détention du capital et les effectifs associés)

► Votre dossier **complet, dans sa version définitive** est à adresser par courriel à :

**Région Pays de la Loire**

**Direction des affaires internationales**

**Audrey MAITRE**

audrey.maitre@paysdelaloire.fr

1, rue de la Loire

44966 Nantes Cedex 9

**Votre dossier sera soumis pour avis aux membres du Comité export.**

**Sous réserve de leur avis favorable, votre dossier sera présenté à la Commission permanente du Conseil régional des Pays de la Loire pour attribution de l’aide régionale, une fois votre dossier réputé complet par les services de la Région sur production de l’accusé de réception par Business France , de la demande d’affectation du volontaire et du devis Business France à la date de l’accusé de réception de la demande d’affectation**

**PARTIE A**

**Renseignements concernant l’activité de l’entreprise**

**Sont éligibles les entreprises ayant au moins trois années d’existence, un effectif minimum de 10 personnes et maximum de 1 000 personnes, exerçant une activité de production industrielle ou de services qualifiés à la production industrielle.**

L’activité de production est caractérisée par :

- la fabrication de biens et des services à la production

- Ou par le dépôt et la détention en propre soit d’un brevet, soit d’un dessin ou modèle à l’Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), à l’Office de l’Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) ou à l’Office Européen de Brevets (OEB).

1. Précisez la filière à laquelle votre entreprise appartient : (Cocher la case correspondante)

□ Automobile, aéronautique, nautisme, constructions navales, ferroviaire

□ Monde de l’enfant

□ Plasturgie-composites, mécanique-métallurgie

□ Mode et matériaux souples

□ Electronique et informatique

□ Energie et Environnement

□ Génie civil

□ Santé et biotechnologie

□ Bois (agenceurs, deuxième transformation, ameublement)

□ végétal spécialisé : commercialisation des secteurs de l’horticulture ornementale, de la viticulture et du maraîchage

□ Agroalimentaire (hors produit relevant de l’annexe 1 du Traité sur le Fonctionnement de l’Union Européenne)

□ Cheval : activités de production directement liées au cheval et au cavalier, commercialisation de chevaux

□ industries culturelles et créatives : spectacle vivant, patrimoine/métiers d’art, arts visuels / cinéma et audiovisuel, livre et lecture, design, sport

□ Autre (préciser) :

1. Quelle est l’activité principale de votre entreprise ? (Précisez votre savoir-faire)
2. Quels produits conçoit-elle et fabrique-t-elle ?
3. Quels sont vos marchés d’application ?
4. Quelle est la typologie de vos clients finaux et quels sont vos modes de commercialisation ?
5. Quels sont vos concurrents français et étrangers ?
6. Quelle est l’organisation de vos services de production et de Recherche & Développement ?

Indiquez notamment les éléments suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de salariés pour la conception de produits |  |
| Nombre de salariés en production |  |

**PARTIE B**

**Votre stratégie commerciale export**

1. Exportez-vous actuellement et sur quels pays ?
2. Quelle activité de l’entreprise est concernée par l’export ? (Précisez le % du Chiffre d’affaires global concernée par l’export)
3. Quelles sont vos ambitions à 5 ans et quelle est votre stratégie à l’international pour y parvenir ?
4. Quelles actions comptez-vous réaliser pour atteindre vos objectifs ?
5. Quelle est votre organisation commerciale ?

Indiquez notamment les éléments suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de commerciaux France  |  |
| Nombre de commerciaux Export  |  |
| Nombre de distributeurs Export |  |
| Nombre de filiales  |  |

*Merci de joindre une plaquette commerciale à votre dossier.*

Si votre entreprise fait partie d’un groupe

Dans ce cas, il convient de compléter votre demande des éléments suivants :

1. Préciser sa raison sociale, son effectif global et la localisation géographique du siège social de la holding
2. Préciser la stratégie (commerciale, de production, …) du groupe
3. Comment s’intègre votre société dans cette stratégie ?

**PARTIE C - Renseignements financiers**

1. Afin de pouvoir analyser votre projet, nous vous remercions de bien vouloir compléter le tableau financier en format Excel (double cliquer sur le tableau pour entrer vos données dans la fenêtre Excel qui s’ouvrira)

******

***NB : Les années de référence doivent correspondre à celles des imprimés de la liasse fiscale. Merci de bien veiller à reprendre les données y figurant.***

1. Montant et répartition du capital social du dernier exercice fiscal.

*Précisez si cette répartition a été modifiée pour l’exercice en cours*

1. De quels dispositifs publics (export ou non) avez-vous bénéficié durant les trois dernières années ?

**PARTIE D**

**Votre projet de recrutement d’un VIE**

Sont éligibles **les missions à vocation commerciale ou d’appui technique avant-vente qui contribuent au lancement d’un nouveau produit ou d’un produit existant sur un nouveau marché à l’étranger,** en conduisant pour cela diverses études de marché et de clientèle et en apportant à l’entreprise des services d’accompagnement et de conseil.

**Le projet doit présenter un intérêt régional ligérien avec des missions au profit des activités ligériennes de l’entreprise.**

Le soutien du dispositif VIE Pays de la Loire n’est pas automatique.

L’éligibilité et la qualité de votre candidature sera examinée par le Comité export qui analysera notamment :

- justification du ciblage du marché visé en fonction de l’offre export de l’entreprise,

- adéquation entre la stratégie d’approche et la structuration du marché local,

- impact attendu sur le développement de l’entreprise et notamment sur les activités situées en Pays de la Loire en termes de chiffre d’affaires et d’emploi,

- faisabilité technico-économique de mise en œuvre du plan d’actions (y compris du point de vue de la disponibilité de trésorerie et des contraintes de calendrier).

**LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE PROJET VIE**

1. Avez-vous déjà fait appel à un VIE ?
* Oui
* Non

Si oui, pouvez-vous préciser les éléments suivants

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Pays d’affectation | Année | Financement régional(Oui/non) | Embauche du VIE à l’issue de la mission(Oui/non) | CA réalisé en relation avec la mission |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Si vous faites partie d’un groupe, merci d’indiquer si une autre société du groupe a déjà fait appel à un VIE ? (Précisez le pays d’affectation et la date pour chaque VIE). Si oui, cette société a-t-elle bénéficié d’un financement régional ?

1. Si vous avez déjà eu recours à un VIE sur la zone concernée, quelles sont les motivations pour recourir à nouveau à un VIE sur cette même zone ?
2. En quoi votre projet correspond-il à la conquête d’un nouveau marché ou le lancement d’un nouveau produit ?
3. Quels sont les produits concernés par le projet ?
4. Expliquez le choix du pays dans le cadre de votre stratégie à l’international et le potentiel de vos produits sur ce marché
5. Quelles motivations vous conduisent à recourir à un VIE pour ce projet ?
6. Avez-vous déjà une activité sur la zone concernée par votre projet de VIE ? Si oui, de quel type et depuis quand ?
7. Disposez-vous sur cette zone d’une structure locale (filiale commerciale ou de production, bureau de représentation…), d’un réseau (agents, distributeurs, partenaires), de contacts particuliers ?
8. Le cas échéant, quel est le chiffre d’affaires des trois derniers exercices réalisés sur la zone

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **CA sur la zone ciblée réalisé par** | **Exercice N-3** | **Exercice N-2** | **Exercice N-1** |
| Votre société |  |  |  |
| S’il y a lieu, par la filiale ou la société sœur située dans le pays visé  |  |  |  |

1. Avez-vous évalué les conditions d’accès au marché ? Précisez toutes informations utiles à ce sujet.

Merci d’indiquer l’analyse SWOT

Forces-Faiblesses de l’entreprise ; Menaces-Opportunités du marché visé

|  |  |
| --- | --- |
| **Forces :** | **Faiblesses :** |
| **Menaces :** | **Opportunités :** |

1. Quels sont les résultats précis que vous attendez de la mission (par exemple : mise en place d’un réseau de distributeurs pour la gamme de produit, étude de la concurrence, homologation, prospection…) ?
2. Quelles sont les actions que vous comptez conduire en vue d’atteindre ces objectifs ?
3. Quelles sont les missions que vous envisagez de confier au jeune recruté en VIE ? (Précisez les grandes lignes de sa fiche de poste, au vu des types de produits à promouvoir et des prospects ciblés, si possible chronologiquement)
4. A terme, quelle augmentation du chiffre d’affaires direct prévoyez-vous de votre société des Pays de la Loire vers le pays visé ? Quel sera l’impact sur l’emploi en Pays de la Loire ?
5. Quels sont pour vous les indicateurs clés qui vous permettront de considérer la mission V.I.E comme un succès ?

**LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR ACCOMPAGNER LA MISSION DU VIE**

1. Quelle est la structure d’accueil du VIE (dénomination, activité, adresse) ? Quel est votre lien juridique avec cette structure ?
2. Envisagez-vous d’utiliser un accompagnement local pour optimiser la mission du VIE ? Si oui, lequel ?
3. Comment prévoyez-vous le coaching, l’encadrement et le suivi du jeune ?
4. Quel sera le tuteur du VIE en France ? Quelle est sa fonction dans l’entreprise ?
5. Combien de déplacements envisagez-vous dans le pays pendant la mission ?
6. Quelle période de formation prévoyez-vous pour le VIE ? Sous quelle forme (lieu, période) ?
7. Quels outils (fichiers de prospection, supports de commercialisation…) et moyens (véhicule, logement, réseaux sur place…) comptez-vous mettre à la disposition du VIE ?
8. Quelle sera la durée de la mission du VIE ?
9. Merci de détailler le budget prévisionnel de l’entreprise relatif à la mission du VIE pendant douze mois.

|  |  |
| --- | --- |
| **BUDGET VIE sur une période de 12 mois** |  |
|  | **Détail dépenses** | **Coût total (€)** |
| **Frais fixes** |
| Indemnités VIE  |  |  |
| Protection sociale et frais de gestion |  |  |
| Billet Aller/Retour du VIE (France / Pays d’affectation) |  |  |
| Hébergement du VIE : |  |  |
| Locaux |  |  |
| Frais de fonctionnement (tél., Internet, électricité, …) |  |  |
| Autres |  |  |
| Frais administratifs : |  |  |
| Impôts et taxes |  |  |
| Autres |  |  |
|  | **Sous-total** |  |
| **Frais commerciaux** |
| Documents commerciaux / outils marketing |  |  |
| Frais de mission **dans le pays d’affectation :** |  |  |
| Avion  |  |  |
| Voiture |  |  |
| Autres transports |  |  |
| Hébergement |  |  |
| Repas |  |  |
| Autres frais |  |  |
| Déplacements **sur autres zones :** |  |  |
| Avion  |  |  |
| Voiture    |  |  |
| Autres transports |  |  |
| Hébergement |  |  |
| Repas |  |  |
| Autres frais |  |  |
| **Déplacements étranger / France :** |  |  |
| Avion  |  |  |
| Voiture    |  |  |
| Autres transports |  |  |
| Hébergement |  |  |
| Repas |  |  |
| Autres frais |  |  |
|  | **Sous-total** |  |
| **TOTAL Budget lié à la mission VIE** |  |

1. Merci de préciser le budget que votre entreprise prévoit de consacrer sur cette zone sur les 12 prochains mois notamment en termes de prospection commerciale ou de prestations de conseil stratégiques ou juridiques

|  |
| --- |
| **Frais de salons/expos** |
| Stand + Inscription |  |  |
| Frais de réception Clients |  |  |
| Frais de transport |  |  |
| Hébergement et repas |  |  |
|  | **Sous-total** |  |
| **Frais de prestataires externes** |
| Frais de conseils (études d’implantation, analyse marché, ...)  |  |  |
| Frais juridiques (brevet, marque, contrats de partenariat, …) |  |  |
| Autres |  |  |
|  | **Sous-total** |  |
|  | **TOTAL** |  |

**Informations complémentaires éventuelles**

Souhaitez-vous ajouter des informations complémentaires permettant d’étayer votre stratégie à l’international sur le pays visé ? Tout document que vous jugerez utile pourra être joint au dossier de demande.

*Dans le cadre du suivi du dispositif VIE Pays de la Loire, les entreprises qui bénéficieront d’un soutien de la Région seront sollicités 6 mois après la fin de la mission puis une seconde fois 12 mois après la fin de la mission pour communiquer des informations sur :*

*- Évolution du CA export*

*- CA additionnels réalisés sur la zone ou le pays visé*

*- Renforcement des RH dédiés à l’export au sein de l’entreprise*

*- Suites données à la mission VIE soutenue*

*Les informations recueillies dans ce cadre ont un caractère confidentiel et sont destinées exclusivement à un usage interne au sein des services de la Région.*

**Attestation**

**Je soussigné(e)**

*(prénom, nom et fonction du signataire)*

* **certifie sur l’honneur**

- être dûment habilité(e) à engager la société

…………………………………………………………........................................................

*(raison sociale de l’entreprise)*

- l’exactitude des renseignements figurant dans ce dossier,

* **Atteste que la société**
* a 3 ans d’existence minimum,
* a à minima un établissement ou une succursale située en région Pays de Loire justifiant d’une activité de production ou de services qualifiés à la production industrielle,
* a un effectif minimum de 10 personnes et un effectif maximum de 1 000 personnes.
* est à jour de ses obligations fiscales, sociales, environnementales et sanitaires.
* **s’engage à**
* Remplir la Déclaration des aides publiques octroyées sur les 36 derniers mois précédent la présente sollicitation au titre de la réglementation européenne de minimis ;
* Répondre aux sollicitations de la Région des Pays de la Loire quant à la communication d’informations pour assurer le suivi du dispositif V.I.E Pays de la Loire.

|  |  |
| --- | --- |
| Lieu et date : | Signature (identité du signataire)Et cachet de l’entreprise : |

**Déclaration des aides publiques accordées**

**à l’entreprise au titre du règlement de minimis**

Le dispositif « VIE Pays de la Loire » s’appuie sur le règlement de minimis.

Dans ce cadre, l’entreprise candidate doit attester au travers de ce formulaire de la totalité des aides déjà octroyées dans ce cadre **sur les 36 mois précédent la présente sollicitation au titre de V.I.E Pays de la Loire.**

Je soussigné (nom, prénom et qualité) représentant de XXXXX entreprise unique au sens de la définition figurant à l’article 3 du règlement (UE) 2023/2831 de la Commission européenne du 13 décembre 2023 relatif à l’application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l’Union européenne aux aides de minimis.

* N’avoir reçu aucune aide de minimis attribuée par la Région des Pays de la Loire, d’autres collectivités territoriales, l’Etat ou l’Union européenne sur les 36 derniers mois précédents à la date de signature de la présente déclaration,
* D avoir reçu, ou sollicité mais pas encore reçu, les aides de minimis listées dans le tableau ci-dessous, sur les 36 derniers mois précédents à la date de signature de la présente déclaration.

**Aides déjà attribuées**

*L’ensemble des aides de minimis doit être déclaré quel que soit leur objet ou leur nature y compris les aides versées sous forme d’un prêt, d’une garantie, d’un apport de capitaux publics ou capital-investissement, d’une avance remboursable…...*

*Dans ces cas, le montant de l’aide doit être converti en équivalent subvention brut.*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Date de l’attribution****(JJ/MM/AA)** | **Organisme attributaire**  | **Nom et N° SIREN de l’entreprise** | **Nature de l’aide** | **Objet de l’aide**  | **Montant** |
|  |  |  |  |  |  |
|  | **Total des aides de minimis déjà attribuées [A]** |  |

**Demandes d’aides en cours (y compris la présente sollicitation au titre de V.I.E Pays de la Loire)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Date de la demande** | **Nom et N° SIREN de l’entreprise** | **Type de l’aide** | **Organisme attributaire** | **Montant sollicité** |
|  |  |  |  |  |
| **Total des demandes d’aides en cours [B]** |  |

**TOTAL [A+B] en toutes lettres** =

*Attention : une fausse déclaration peut entraîner la non-recevabilité de la demande.*

*Le champ de la présente déclaration couvre l’ensemble des entreprises liées à votre entreprise au sens du règlement 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l’application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne aux aides de Minimis. Les aides de minimis à déclarer sont celles perçues par votre entreprise mais également celles de toutes les entreprises qui entretiennent avec votre entreprise au moins l’une des relations suivantes:*

*a) une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d’une autre entreprise;*

*b) une entreprise a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l’organe d’administration, de direction ou de surveillance d’une autre entreprise;*

*c) une entreprise a le droit d’exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d’un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d’une clause des statuts de celle-ci;*

*d) une entreprise actionnaire ou associée d’une autre entreprise contrôle seule, en vertu d’un accord conclu avec d’autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.*

*Si l’entreprise a fait l’objet d’une fusion ou d’une acquisition, les aides de minimis octroyées antérieurement à l’une ou l’autre des entreprises parties à l’opération doivent être déclarées.*

*Si l’entreprise est issue d’une scission, les aides de minimis octroyées avant cette scission doivent être déclarées dans leur globalité si ces aides ont bénéficié aux activités reprises par votre entreprise. Si une telle allocation n’est pas possible, les aides de minimis à déclarer sont proportionnelles à la valeur comptable du capital social de l’entreprise nouvellement constituée à l’issue de la scission.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Lieu et date :** | **Signature et cachet de l’entreprise :**  |